



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2025 AU 284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET

Membres du conseil présents

M. Germain Pelletier, Mme Josette-Emilie Boutin, M. Dave Bernier,
M. Éric St-Laurent, M. Pascal Bernier, M. André Blanchet, M. Simon Beaudoin.

Membre du conseil absent

Aucun.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Germain Pelletier, maire.
M. Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier, agit à titre de secrétaire.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 32 avec le mot de bienvenue de M. Germain Pelletier. Ce dernier mentionne que la séance est enregistrée.

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

2. Constatation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil présents certifient avoir reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 153).

3. Adoption de l'ordre du jour – 17 décembre 2025

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour l'assemblée;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric St-Laurent et appuyé par M. Simon Beaudoin, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

278-12-2025 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PTI 2026-2027-2028

4. Adoption du budget 2026

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet doit adopter un budget pour le prochain exercice et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 954);

ATTENDU QU'un avis public a été diffusé aux fins du présent budget, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 956);

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit budget et qu'ils en ont pris connaissance;



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET**

ATTENDU QU'une présentation dudit budget est faite à l'assemblée et que des copies seront disponibles sur le site Internet dès le lendemain et envoyées par la poste dès que possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Blanchet et appuyé par M. Simon Beaudoin, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

279-12-2025 QUE la Municipalité de L'Islet adopte le budget 2026 suivant :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2025	BUDGET 2026	ÉCART
TAXES SUR L'ENSEMBLE	4 830 046 \$	5 299 986 \$	9,7%
Taxe foncière générale	3 993 198 \$	4 323 410 \$	8,3%
Service opération réseaux	234 617 \$	230 651 \$	-1,7%
Service de la dette	586 231 \$	645 925 \$	10,2%
Modification taxes antérieures	16 000 \$	100 000 \$	525,0%
TAXES SERVICE DE LA DETTE	532 728 \$	567 251 \$	6,5%
Service de la dette - secteur desservi	466 572 \$	487 725 \$	4,5%
Service de la dette - autres	66 156 \$	79 526 \$	20,2%
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 491 660 \$	1 519 368 \$	1,9%
Service aqueduc	650 583 \$	664 250 \$	2,1%
Service égout	306 582 \$	311 775 \$	1,7%
Service des matières résiduelles	493 175 \$	497 628 \$	0,9%
Autres taxes	41 320 \$	45 715 \$	10,6%
TENANT LIEU DE TAXES	215 556 \$	215 936 \$	0,2%
Santé et services sociaux	61 174 \$	61 174 \$	0,0%
Écoles primaires & secondaire	120 354 \$	120 354 \$	0,0%
Immeubles Québec et Canada	5 820 \$	6 200 \$	6,5%
Immeubles organismes	28 208 \$	28 208 \$	0,0%
SERVICES RENDUS	909 857 \$	1 026 186 \$	12,8%
Services rendus organismes municipaux	2 500 \$	2 500 \$	0,0%
Administration générale	6 000 \$	8 000 \$	33,3%
Sécurité publique	10 000 \$	10 000 \$	0,0%
Transport	18 300 \$	16 096 \$	-12,0%
Hygiène du milieu	206 407 \$	269 950 \$	30,8%
Santé et bien-être	250 \$	250 \$	0,0%
Aménagement et urbanisme	4 090 \$	5 410 \$	32,3%
Loisirs & culture	662 310 \$	713 980 \$	7,8%
TRANSFERTS	2 975 153 \$	800 896 \$	-73,1%
Transferts de droit	484 592 \$	499 631 \$	3,1%
Transport	2 422 716 \$	190 344 \$	-92,1%
Hygiène du milieu	57 162 \$	55 380 \$	-3,1%
Loisirs & culture	10 683 \$	55 541 \$	419,9%
AUTRES REVENUS	421 534 \$	227 800 \$	-46,0%
Imposition de droits	360 034 \$	163 800 \$	-54,5%
Amendes & pénalités	4 000 \$	6 000 \$	50,0%
Intérêts divers	40 000 \$	40 000 \$	0,0%
Autres revenus	17 500 \$	18 000 \$	2,9%
TOTAL - REVENUS DE FONCTIONNEMENT	11 376 534 \$	9 657 423 \$	-15,1%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2025	BUDGET 2026	ÉCART
ADMINISTRATION MUNICIPALE	1 094 767 \$	1 083 292 \$	-1,0%
Conseil municipal	129 620 \$	136 299 \$	5,2%
Gestion & administration	542 690 \$	525 140 \$	-3,2%
Évaluation municipale	142 429 \$	153 733 \$	7,9%
Autres administration	280 028 \$	268 120 \$	-4,3%



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

SÉCURITÉ CIVILE, POLICE & INCENDIE	743 282 \$	775 846 \$	4,4%
Service policier	442 364 \$	449 759 \$	1,7%
Service incendie	298 698 \$	318 227 \$	6,5%
Sécurité civile et autres	2 220 \$	7 860 \$	254,1%
VOIRIE & TRANSPORT	4 505 909 \$	2 027 213 \$	-55,0%
Voirie municipale	3 851 883 \$	1 369 307 \$	-64,5%
Enlèvement de la neige	588 700 \$	585 905 \$	-0,5%
Éclairage des rues	35 000 \$	35 000 \$	0,0%
Circulation & stationnement	12 986 \$	18 790 \$	44,7%
Transport en commun	17 340 \$	18 211 \$	5,0%
HYGIÈNE DU MILIEU	3 088 886 \$	3 251 525 \$	5,3%
Traitement de l'eau	906 439 \$	953 780 \$	5,2%
Réseaux de distribution de l'eau	580 243 \$	577 630 \$	-0,5%
Traitement des eaux usées	402 829 \$	430 525 \$	6,9%
Réseaux d'égout	62 239 \$	45 560 \$	-26,8%
Collecte des déchets	464 200 \$	477 936 \$	3,0%
Collecte de la récupération	82 772 \$	83 640 \$	1,0%
Collecte des matières organiques	103 305 \$	102 020 \$	-1,2%
Écocentre	469 516 \$	562 430 \$	19,8%
Autres hygiène du milieu	17 343 \$	18 004 \$	3,8%
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	72 913 \$	79 875 \$	9,5%
Logement social	26 000 \$	27 000 \$	3,8%
Autres santé & bien-être	46 913 \$	52 875 \$	12,7%
AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT	401 621 \$	427 062 \$	6,3%
Aménagement & urbanisme	305 827 \$	327 912 \$	7,2%
Promotion & développement	63 001 \$	64 845 \$	2,9%
Rénovation urbaine	32 793 \$	34 305 \$	4,6%
LOISIRS & CULTURE	1 492 146 \$	1 902 556 \$	27,5%
Centres communautaires	184 573 \$	194 300 \$	5,3%
Patinoire	98 174 \$	105 705 \$	7,7%
Piscine & camping	382 962 \$	515 935 \$	34,7%
Parcs & camp jour	214 255 \$	260 780 \$	21,7%
Parcs - gestion et exploitation	101 845 \$	164 914 \$	61,9%
Autres loisirs	404 209 \$	502 980 \$	24,4%
Bibliothèques	63 030 \$	63 600 \$	0,9%
Autres culturels	43 098 \$	94 342 \$	118,9%
FRAIS DE FINANCEMENT	559 170 \$	622 240 \$	11,3%
Intérêts sur la dette	471 270 \$	531 240 \$	12,7%
Autres frais de financement	87 900 \$	91 000 \$	3,5%
TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 958 694 \$	10 169 609 \$	-15,0%
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	BUDGET 2025	BUDGET 2026	ÉCART
IMMOBILISATIONS	(1 563 935 \$)	(1 642 000 \$)	5,0%
Amortissement	(1 563 935 \$)	(1 642 000 \$)	5,0%
FINANCEMENT	716 614 \$	910 587 \$	27,1%
Financement du fonctionnement	(156 486 \$)	0 \$	0,0%
Remboursement de la dette	873 100 \$	910 587 \$	4,3%
AFFECTATIONS	265 161 \$	219 227 \$	-17,3%
Activités d'investissement	112 790 \$	171 875 \$	
Excédent non affecté	(20 000 \$)	(80 000 \$)	
Excédents affectés	147 389 \$	70 522 \$	
Fonds de roulement	18 332 \$	50 830 \$	
Réserves financières & fonds réservés	6 650 \$	6 000 \$	
EXCÉDENT (DÉFICIT)	- \$	- \$	0,00%



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET**

REVENUS D'INVESTISSEMENTS	BUDGET 2025	BUDGET 2026	ÉCART
Transferts	65 000 \$	31 000 \$	-52,3%
Autres revenus	71 700 \$	25 000 \$	-65,1%
TOTAL - REVENUS D'INVESTISSEMENTS	136 700 \$	56 000 \$	-59,0%
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	BUDGET 2025	BUDGET 2026	ÉCART
Législation	2 880 \$	0 \$	-
Administration générale	9 280 \$	31 750 \$	242,1%
Sécurité publique	888 785 \$	84 150 \$	-90,5%
Transport	11 286 \$	142 700 \$	1164,4%
Hygiène du milieu	332 440 \$	195 825 \$	-41,1%
Santé & bien-être	25 500 \$	16 400 \$	-35,7%
Aménagement & urbanisme	64 765 \$	42 000 \$	-35,2%
Loisirs & culture	352 699 \$	93 100 \$	-73,6%
TOTAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	1 687 635 \$	605 925 \$	-64,1%
Financement des investissements	(1 089 785 \$)	0 \$	-100,0%
Activités de fonctionnement	(112 790 \$)	(171 875 \$)	52,4%
Affectations	(348 360 \$)	(378 050 \$)	8,5%
EXCÉDENT (DÉFICIT)	- \$	- \$	

5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet doit adopter un programme d'immobilisations pour le prochain exercice 2026 sur au moins 3 années, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 953.1);

ATTENDU QU'un avis public a été diffusé aux fins du présent programme d'immobilisations, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 956);

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit programme d'immobilisations et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QU'une présentation dudit programme d'immobilisations est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles sur demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Beaudoin et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

280-12-2025 QUE la Municipalité de L'Islet adopte le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 tel que déposé.

PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 2026

6. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 335-2026 de taxation 2026

Un avis de motion est donné par Simon Beaudoin, conseiller, pour l'adoption ultérieure du règlement 335-2026 de taxation 2026.

Le règlement a pour but d'adopter la taxation pour l'année 2026 pour tout le territoire de la Municipalité de L'Islet.

7. Dépôt du projet de règlement 335-2026 de taxation 2026

Le projet de règlement 335-2026 de taxation 2026 est déposé à la présente séance par Simon Beaudoin, conseiller.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES

8. Période de questions / réponses

Mme Chantal Castonguay, présidente de la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet, demande le montant qui sera remis à l'organisme pour les années à venir. M. Germain Pelletier, maire, mentionne que cette information se trouvera dans la deuxième séance extraordinaire qui débutera à la suite de celle-ci. Mme Castonguay mentionne également que les organismes étaient normalement rencontrés afin de présenter leur demande d'aide financière, ce qui n'a pas été le cas cette année. M. Germain Pelletier mentionne qu'en raison des élections, la Municipalité n'a pas eu le temps de procéder comme les années antérieures.

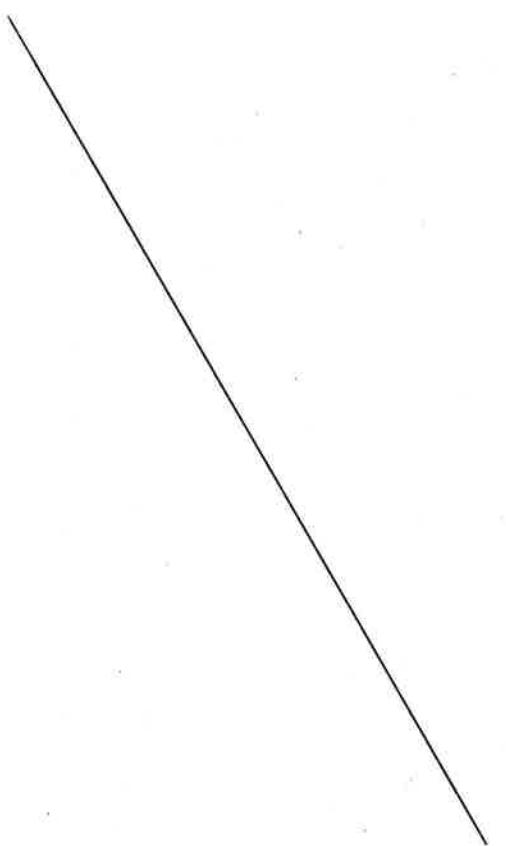
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

9. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 19 h 45 avec la proposition de M. Éric St-Laurent.

Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier

Germain Pelletier, maire



578